

Paroles de gardiens, paroles de détenus, bruits et silences de l'enfermement [C. Montandon, B. Crettaz]

Autor(en): **Baier, Eric**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 629

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'atmosphère pour la raison simple que la terre dispose d'un mécanisme de régulation de température. Ce mécanisme est semblable à celui de tout être vivant: s'il fait trop chaud, on transpire, et l'évaporation de la sueur emporte les calories dont on veut se défaire. La terre transpire ainsi en grand: si la température croît près de la surface, il y a davantage d'évaporation et de ce fait plus de correction; en particulier les corrections très fortes qui se produisent de part et d'autre de l'équateur emportent la vapeur d'eau suffisamment haut dans l'atmosphère pour que la chaleur de condensation puisse rayonner dans le cosmos sans être retenue par l'effet de serre. Ce mécanisme court-circuite le blocage du rayonnement infrarouge dû en particulier (mais pas uniquement) au CO₂. Hoyle-s'amuse et insinue que cette histoire d'effet de serre est une invention d'«environnementaliste». Pauvre Gardel, le voilà accusé de colporter des histoires d'environnementaliste!

Il faut bien reconnaître que la théorie de Hoyle sur l'effet de serre du CO₂ est très plausible, en particulier du fait que la température à la surface de la terre varie très peu en moyenne annuelle. Par ailleurs, bien que la teneur en CO₂ de l'atmosphère ait augmenté de manière continue depuis le début du siècle, on ne peut en dire autant de la température. Ces dernières années, on assisterait plutôt à un refroidissement...

Si vous voulez comprendre pourquoi la glace avance et recule, lisez donc «Ice».

Mais je ne peux résister à la tentation de vous présenter la proposition de Hoyle pour éviter la prochaine glaciation: il suffira de réchauffer le fond des mers en utilisant des circuits mécaniques qui amèneraient l'eau de la surface vers le fond et vice versa. Et Hoyle de calculer qu'en quelques millénaires de pompage, on arriverait à réduire considérablement l'avance de la prochaine glaciation. Voilà une entreprise qui va certainement demander beaucoup d'électricité: cette idée incitera les nucléaires à pardonner à Hoyle d'avoir débiné le truc du CO₂.

P. L.

NOTES DE LECTURE

Deux chercheurs subjugués par le milieu carcéral

J'attendais avec intérêt l'étude¹ de C. Montandon et B. Cretzaz sur l'enfermement à Genève, couvrant aussi bien la période de Saint-Antoine que celle plus récente de Champ-Dollon. L'attente était anxieuse car les deux sociologues militent avec ardeur dans la mouvance de la théorie du contrôle social, théorie qui a trop souvent tendance à se placer très partialement du côté des seules victimes du système répressif.

La thèse du contrôle social est une conception de la punition très influencée par J.-J. Rousseau pour qui tout homme naît bon, la société (mauvaise) se chargeant de le pervertir. Transposée en termes criminologiques, cette théorie s'intéressera moins aux causes individuelles ou sociales de la criminalité qu'à la réaction sociale face aux comportements criminels. Ce qui fait dire à C. Montandon dans le «Journal de Genève» du 9 février dernier «qu'il est important de connaître un peu mieux les effets de la prison tant sur les détenus que sur les gardiens et que cette étude tente de démontrer ces effets-là». Et l'auteur d'ajouter que la prison a des conséquences néfastes non seulement sur ceux qui y sont, «mais également sur nous tous car elle nous fait peut-être croire qu'il y a une solution au problème de la délinquance».

Laissons la théorie du contrôle social aux archives de l'histoire des sciences et entrons dans la sensibilité de ce bouquin. Indiscutablement les auteurs sont fascinés par le milieu carcéral où ils ont eu des entretiens profonds avec 102 détenus, dont 22 ont été enregistrés. Cette fascination est le fruit d'une projection sur l'envers du décor, sur ce qui se passe ou ce qui sous-tend des gestes et des conduites tout à fait quotidiennes.

Page 70. «Il faut avoir été prisonnier ou gardien pour comprendre le geste capital d'enfermer à clef une personne», ou cette remarque d'un gardien:

«Chaque fois que je ferme une porte, je me dis que je passe pour un con.»

Ces quelque 200 pages sont, et c'est la réussite des auteurs, dépositaires d'un secret. Non pas un cadre théorique, comme ils le disent en page 19, dont leurs collègues sociologues feraient bien de prendre connaissance, mais un véritable secret fait de tous ces rêves brisés, de tous ces destins qui s'entrechoquent dans l'appareil judiciaire, de ces visages épars qui sourient ou qui grimacent derrière les portes closes de Champ-Dollon.

C'était une gageure, imprégnés de théories comme le sont nos deux chercheurs, de parvenir à restituer ainsi la vie quotidienne des détenus et des gardiens dans leur sociabilité propre, dans leur humain trop humain. Bravo, et en guise d'ex-voto, cet impressionnant passage sur la nuit en prison:

«Le personnel était aussi uni par le travail de nuit. Car il ne faut pas perdre de vue que la profession de gardien est aussi une profession de la nuit. L'horaire à Saint-Antoine prévoyait pour tous (à l'exception du personnel des ateliers et des cadres) les veilles. Cela est capital pour comprendre le vécu du gardien. La nuit est le moment où sortent de l'obscurité les bruits, la peur, le besoin de sociabilité. C'est pendant la nuit que se dévoilent les secrets de la vie privée; c'est le moment où l'on communique, où l'on fantasme, où l'on est le plus près et le plus seul face à cette force obscure que sont les détenus. Moment exceptionnel que celui de l'entrée dans la nuit, avec le rituel de la sortie des habits, les derniers mots échangés, rituel dont le style, le rythme, conditionnaient le déroulement de la nuit tout entière. Moment fort qui introduisait la brigade de quatre gardiens dans une temporalité qui joue un rôle essentiel dans les relations entre les membres du personnel et avec les détenus. Ces instants forts, marqués par une sorte de fusion sociale, ne caractérisaient pas de la même façon le travail quotidien de routine où la sociabilité communautaire subissait une forte dévaluation.»E. B.

¹ «Paroles de gardiens, paroles de détenus, bruits et silences de l'enfermement». Collection Déviance et Société. Editions Médecine et Hygiène.